VILLE DE RODEZ CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2025 Délibération N°2025-014



Commune de Rodez

Hôtel de Ville

Place Eugène Raynaldy BP 3119 12031 RODEZ Cedex 9

Tél: 05 65 77 88 00

L'an 2025, le vendredi 21 mars, à 17h00, le Conseil municipal de la Ville de Rodez, dûment convoqué le vendredi 14 mars 2025, s'est réuni, en séance publique à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de M. TEYSSEDRE Christian, Maire de Rodez.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseillers excusés et représentés : 6

En exercice: 35

Présents: 29

Membres du Conseil municipal

Conseillers présents (29) :

Mesdames ABBOU Nadia, ALAUZET Céline, BERARDI Marion, BEZOMBES Martine, BULTEL-HERMENT Monique, CASTAGNOS Fabienne, COLIN Laure, ECHENE Eléonore, HER Anne-Christine, SOUNILLAC Marie-France, TAUSSAT Régine, VARSI Florence, VIDAL Sarah.

Messieurs BOUGES Jean-François, CESAR Alexis, COMBET Arnaud, CORTESE Franck, COSSON Jean-Michel, DONORE Joseph, FOURNIE Francis, GOMBERT Benjamin, JULIEN Serge, LAURAS Christophe, LIEGEOIS Patrick, RAUNA Alain, RUBIO Frédéric, TEYSSEDRE Christian, TIXIER Alain, VIDAMANT François.

Conseillers excusés et représentés (6):

BERTAU Iléana a donné pouvoir à BERARDI Marion
CLOT Marie-Noëlle a donné pouvoir à BEZOMBES Martine

CROUZET Maryline a donné pouvoir à BULTEL-HERMENT Monique

FAUX Mathilde a donné pouvoir à VIDAL Sarah FERRAND Bernard a donné pouvoir à RUBIO Frédéric MONESTIER-CHARRIE Anne-Sophie a donné pouvoir à CORTESE Franck

Secrétaire de séance : Laure COLIN.

DELIBERATION N°2025-014 - PLAN DE FORMATION 2025

Considérant ce qui suit :

En matière de formation, la ville de Rodez a toujours favorisé le développement des compétences de ses agents par l'organisation de stages à vocation professionnelle, qu'ils soient réalisés en interne au sein de sa structure ou auprès de prestataires extérieurs.

Le plan de formation est un outil de gestion et de communication qui permet de rassembler l'ensemble des actions de formation effectuées et à venir. Il traduit et valorise ainsi la volonté opérationnelle de la ville dans ce domaine tout en répondant à une obligation légale.

L'article L423-3 du Code de la fonction publique précise que « Les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant établissent un plan de formation annuel ou pluriannuel qui détermine le programme d'actions de formation prévues ».

Pour la ville de Rodez, le service des ressources humaines s'est engagé lors du Comité Technique Paritaire du 29 juin 2011 à élaborer un document annuel. Ce plan de formation est présenté en CST, puis à l'assemblée délibérante et enfin transmis à la délégation compétente du CNFPT.

Aujourd'hui, vous est donc présenté le plan de formation 2025 faisant état de la situation des actions de formation opérées en 2024 au sein de la collectivité ainsi que des perspectives de formation 2025.

Ce document planifie les actions initialement identifiées comme à mener en 2025 en précisant également pour chacune d'elles les objectifs de formation et les objectifs pédagogiques. Il répertorie les demandes de formation prises en compte dans le cadre du Compte Personnel de Formation et du bilan de compétence.

VILLE DE RODEZ CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2025 Délibération N°2025-014

Le Comité Social Territorial du 4 mars 2025 a émis un avis favorable à l'unanimité sur ce plan de formation 2025.

La commission Ville Responsable et Solidaire a émis un avis favorable à l'unanimité sur le projet de délibération présenté.

Le Conseil municipal par 35 voix pour :

- approuve le plan de formation 2025 en pièce jointe;
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance Signé : Laure COLIN Acte dématérialisé Le Maire Signé : Christian TEYSSEDRE Acte dématérialisé

Le Maire certifie exécutoire la présente délibération Publiée le 28 mars 2025 Transmise en Préfecture le 28 mars 2025

Délais et voies de recours

Conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision est susceptible de recours administratif auprès de Monsieur le Maire ou de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulouse, directement par courrier ou par l'application informatique «Télérecours Citoyens» via le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission en Préfecture.



Ville de Rodez

Plan de formation 2025

Comité Social Territorial du mardi 04 mars 2025

Contact : Direction des Ressources Humaines – rh@mairie-rodez.fr

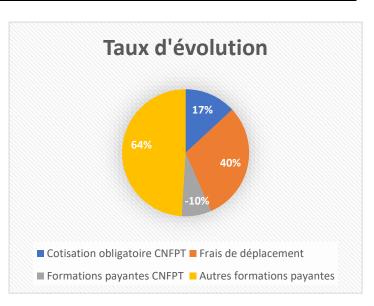
SOMMAIRE

I.	La formation en 2024
II.	Evaluation du plan de formation 2024
III.	Demandes de formation 2024 dans le cadre du Compte Personnel de Formation et/ou du bilan de compétence
IV.	Bilan des formations 2024
V.	La formation en 2025
VI.	Prévision des actions de formation sur la prévention des risques professionnels 2025

La formation en 2024

	2021	2022	2023	2024
Cotisation obligatoire CNFPT	77 258.40€	82 339.48€	87 466.16€	90 508.61€
Frais de déplacement	2 294.54€	5 883.59€	9 487.74€	3 203.92€
Formations payantes CNFPT	2 730€	2 654€	12 439€	2 461€
Autres formations payantes	23 768.04€	35 859.70€	47 425.30€	38 981.48€

Le budget accordé à la formation a favorablement évolué entre 2021 et 2024, avec une hausse moyenne de 28%.



Stages prévus au plan de formation 2024 et réalisés :

Thème	Nombre de personnes formées	Dates de réalisation
Egalité Femmes – Hommes	31	Janv 24
Egalité Filles – Garçons	15	Sept 24
Eco-conduite et conduite en sécurité	25	Janv 24
 Entrainement au maniement des armes : Pistolet à impulsion électrique Matraques de type bâtons de défense, générateur d'aérosols lacrymogènes 	8	1 ^{er} et 2 ^{ème} semestre
Périscolaire: Accueil inclusif maternelles Accueil inclusif primaires Vulgariser la démarche de projet Apport d'outils maternelles Apport d'outils primaires	41	28/02/24 13/03/24 20/03/24 27/03/24 03/04/24

Soit au total 132 journées de formation sur les 10 thématiques programmées.

Formations 2024 liées à la prévention des risques professionnels :

Service	Thème	Public ciblé	Nb d'agents	Durée (jours)
Eclairage public Parc de stationnement, Patrimoine Bâti, Sports	Habilitations électriques	Agents qui interviennent sur ou à proximité d'installations électriques	24	Selon niveau
Espaces verts, Propreté, Voirie, Magasin, Fêtes	Conduite en sécurité des engins	Agents amenés à conduire des engins de chantier	17	1/groupe
Espaces Verts, Sports	Travaux en hauteur, échelles, échafaudages, dispositifs de maintien en hauteur	Agents travaillant en hauteur : Echafaudage Echelle, escabeau, marche pied	20	2 1
Espaces Verts, Sports, Cimetière	Certiphyto	Agents acheteurs, utilisateurs	20	2
Patrimoine Bâti	Exposition à l'amiante, certification	Agent pouvant être exposés à l'amiante lors de la manipulation de matériaux contenant de l'amiante.	5	2 + 1 en MAC
Services techniques	Amiante – Formation préalable	Encadrement technique	1	5 + 1 en MAC
Sports, Animations	SSIAP 1 Initial SSIAP 1 Recyclage	Personnel de service de sécurité incendie et assistance aux personnes dans les ERP	3	7 3
	Sauveteurs secouristes du travail, formation initiale	Ensemble du personnel souhaitant connaître les gestes de 1 ^{er} secours dans une démarche de prévention	5	2/groupe
Tous services	SST : maintien et actualisation des compétences	Agents déjà formés	47	1/groupe
	Manipulation des moyens de secours	En priorité le personnel exerçant dans les ERP propriété de la commune	86	2

Evaluation du plan de formation 2024

Les actions de formation obligatoires dans le cadre de la prévention des risques, qu'elles soient initiales ou destinées à la remise à niveau, occupent une place centrale dans la stratégie de développement des compétences au sein de la collectivité. Elles sont essentielles pour garantir la sécurité des agents et la qualité des services publics. En 2024, 47 agents ont ainsi suivi la formation de Maintien et d'Actualisation des Compétences en Sauveteur Secouriste du Travail (SST), une compétence cruciale pour intervenir rapidement en cas d'accident. Par ailleurs, 86 autres agents ont été formés à la manipulation des moyens de secours.

La collectivité s'engage également dans des actions de formation ciblées pour améliorer les pratiques professionnelles et intégrer des enjeux environnementaux et sociaux. Ainsi, la formation sur l'éco-conduite et la conduite en sécurité a mobilisé 25 agents issus de secteurs stratégiques tels que la propreté, les espaces verts, la mécanique et la voirie. Cette démarche vise non seulement à réduire l'empreinte écologique, mais aussi à garantir la sécurité des agents et des citoyens au quotidien.

Dans une démarche volontariste d'accueil pour tous les enfants, 41 agents ont suivi le cycle de formation sur l'accueil inclusif dans les écoles. Par ailleurs, la collectivité réaffirme son engagement pour l'égalité entre les sexes. Ainsi, 31 nouveaux agents ont suivi le cycle initié en 2023 sur l'égalité Femmes — Hommes alors que 15 agents ont déjà participé à la formation « Egalité Filles / Garçons », organisée avec l'aide du CNFPT en 2024. Ce programme, qui sera poursuivi en 2025 pour un nouveau groupe, reflète la volonté d'accompagner et de sensibiliser les agents à la lutte contre les stéréotypes et à la promotion de l'égalité des genres au sein des services.

<u>Demande de formation CPF/bilan de</u> compétence 2024

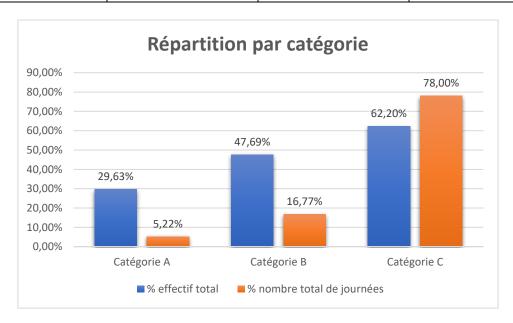
Demande dans le cadre du Compte Personnel de Formation : 0

Demande dans le cadre du bilan de compétence : 0

Bilan des formations 2024

Répartition par catégorie :

	Nb agents	Nb journées	Nb moyen de jours
Catégorie A	8	32,08	4,01
Catégorie B	31	103	3,32
Catégorie C	181	479	2,65
Total	220	614,08	2,79



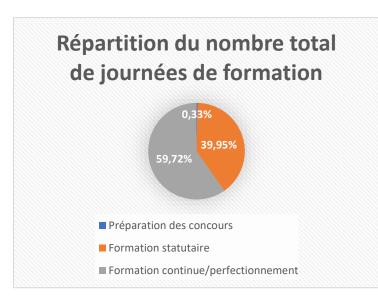
En 2024, les agents de catégorie C se distinguent comme étant les plus impliqués dans la formation, avec plus de 62 % de leurs effectifs ayant suivi une formation. Cela représente près de 80 % du total des jours de formation enregistrés.

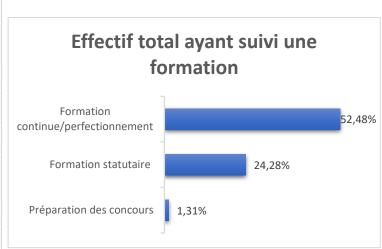
2023 :

	Nb agents	Effectif total	% effectif total	Nb journées	% nombre total de journées	Nb moyen de jours
Cat. A	15	29	51,72%	56,25	5,45%	3,75
Cat. B	46	70	65,71%	214,98	20,84%	4,67
Cat. C	211	284	74,30%	760,31	73,71%	3,60
Total	272	383	71,02%	1031,54	100%	3,79

Répartition par type de formation :

	Nb agents	Nb journées	Nb moyen de jours
Formation statutaire	93	245,33	2,64
Formation continue/perfectionnement	201	366,75	1,82
Préparation des concours	5	2	0,40
Total	299	614,08	1,62



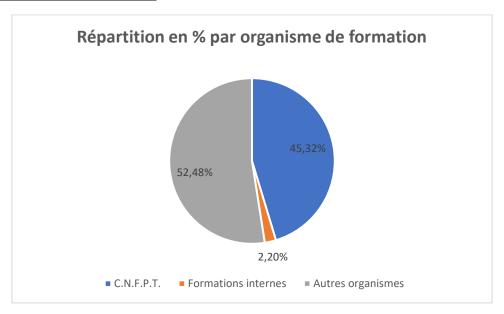


En 2024, la formation continue et le perfectionnement se placent en tête des formations les plus suivies, représentant près de 60 % du total des journées de formation et touchant plus de 50 % des effectifs. A l'inverse, la préparation aux concours a concerné un nombre limité d'agents cette année.

2023:

	Nb agents	% effectif total	Nb journées	%	Nb moyen de jours
Préparation des concours	6	1,57%	45,29	4,39%	7,55
Formation statutaire	93	24,28%	381,5	36,98%	4,10
Formation continue/perfectionnement	251	65,54%	604,75	58,63%	2,41
Total	350		1031,54		4,69

Répartition par organisme :



Les interventions internes sur des thématiques de sensibilisation ont permis de valoriser les formations internes en 2023 (gestes et postures, risque chimique, gestes de premiers secours pour les jeunes enfants, maintien des compétences HACCP, actualités sur l'environnement juridique en restauration collective). Toutefois, en 2024, le taux de ces formations reste stable et même légèrement supérieur à celui de 2022 (1,80%).

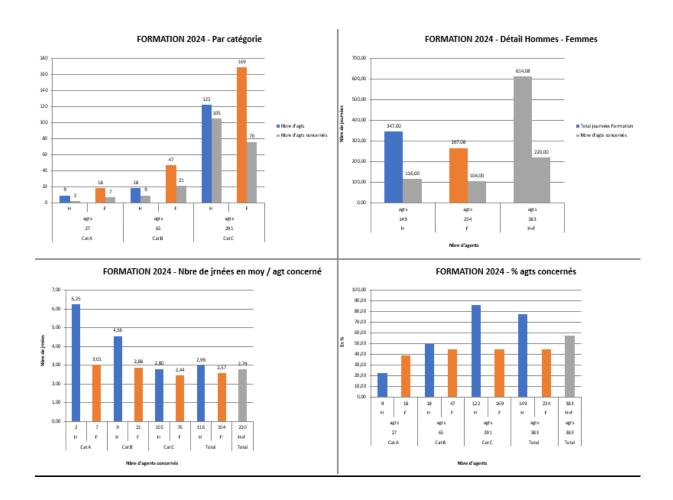
Aussi, l'année 2023 a été particulièrement marquée par une forte mobilisation des actions en partenariat avec le CNFPT, portant sur des sujets d'envergure tels que la gestion des émotions et la qualité relationnelle, l'antidote au RPS (sur 4 jours), l'égalité Femmes/Hommes, et la formation des représentants du personnel à la F3SCT et au CST. Ces formations ont conduit à une proportion élevée d'actions avec le CNFPT, atteignant 52,92% des formations en 2023, contre 45,32% en 2024. Cette baisse s'explique par un contexte particulièrement favorable en 2023, marquant un pic d'activités avec l'organisme.

Sur 2024, le nombre de jours de formation avec des organismes extérieurs reste stable.

2023:

	Nb de jours	%
C.N.F.P.T.	547,04	53,03%
Formations internes	136	13,18%
Autres organismes	348,5	33,78%
Total	1031,54	100%

Comparatif Femmes - Hommes:



Les formations obligatoires, telles que les CACES et les habilitations diverses, sont principalement destinées aux métiers techniques (ateliers, espaces verts, propreté, voirie, éclairage public, mécanique, etc.), secteurs majoritairement occupés par des hommes. Afin de garantir une égalité d'accès à la formation pour tous, des actions spécifiques sont mises en place, notamment des sessions organisées le mercredi. Ces formations sont particulièrement adaptées aux personnels chargés de l'encadrement des enfants, un secteur à forte majorité féminine, permettant ainsi à ces agents d'accéder à des opportunités de formation similaires à celles de leurs collègues des autres domaines. Cette initiative témoigne de l'engagement de la collectivité à promouvoir l'égalité des chances et à soutenir tous les agents, quel que soit leur secteur d'activité.

La formation en 2025

Service	Thème	Objectifs de la formation	Nb agents	Période	Durée	Contraintes
Espaces verts	L'arrosage automatique	Assurer l'entretien et effectuer les réglages des systèmes d'arrosage. Apporter une méthodologie pour diagnostiquer les pannes.	15	1 ^{er} semestre	3	
Médiathèque	Le rôle social des bibliothèques et médiathèques	ldentifier le rôle social des médiathèques / ludothèques	12 à 14	2 ^{ème} trimestre	2	Les jeudis ou vendredis
Petite enfance, écoles, animateurs,	L'égalité filles- garçons : agir auprès des jeunes publics	Prendre conscience des inégalités sexuées, mesurer le poids et le rôle des stéréotypes dans la production des inégalités	15 à 30 Sur volontariat	1 ^{er} semestre	1/session	Prévoir programmation selon calendrier scolaire pour agents écoles
	Formation préalable	Port arme catégorie B	12		7,5	
PSPR	Entraînement	Matraques de type bâtons de défense, générateur d'aérosols lacrymogènes	10	1/semestre	0,5	
	des armes	Pistolet à impulsions électriques	10	1/semestre	0,5	
	Entrainement	Arme catégorie B	12	1/semestre	0,5	
Tous les services	Sensibilisation des agents publics au principe de laïcité	Permettre à tout agent territorial de définir et comprendre le principe de laïcité	Tous les agents	1 ^{er} semestre	0,5/session	Prévoir programmation selon calendrier scolaire pour agents écoles

Les nouveaux besoins collectifs identifiés sont transmis sous forme de cahier des charges au Centre National de la Fonction Publique Territoriale, qui demeure notre principal interlocuteur pour ces thématiques.

Prévision des actions 2025 liées à la prévention des risques professionnels

Service	Thème	Public ciblé	Durée	Observations
Assistants de	Formation initiale	Assistants	5	
Prévention	Formation complémentaire	Assistants	2	
Eclairage public Parc de stationnement, Patrimoine Bâti, Sports	Habilitations électriques	Agents qui interviennent sur ou à proximité d'installations électriques	Selon niveau	
Education, Petite Enfance	Premiers secours Enfance	Agents des écoles et des structures petite enfance	1/groupe	Formation organisée en interne.
Espaces Verts, Services, Voirie, Eclairage Public, B.E Aménagement Urbain	Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)	Encadrement Technique, chargés d'études et de suivi de travaux, opérateurs ayant à intervenir à proximité des réseaux.	1	
Espaces Verts, Sports, Ateliers, Parkings	Travaux en hauteur, échelles, échafaudages, dispositifs de maintien en hauteur.	Agents travaillant en hauteur	1-1,5	
Espaces Verts, Sports, Cimetière,	Certiphyto	Agents acheteurs, utilisateurs	2	
Espaces verts, Propreté, Voirie, Magasin, Fêtes.	Conduite en sécurité des engins	Agents amenés à conduire des engins de chantier	1/session	
Moyens Généraux, Espaces Verts, Propreté	Certibiocide	Agents acheteurs, utilisateurs de biocides.	1	Etre titulaire du certiphyto.
Opérateurs Patrimoine Bâti	Exposition à l'amiante, certification	Agent pouvant être exposés à l'amiante lors de la manipulation de matériaux contenant de l'amiante	2	
Services techniques	Amiante - Formation préalable	Encadrement technique	5	
Sports, Animations	SSIAP 1 initial SSIAP 1 remise à niveau	Agents de sécurités et de personnes dans les établissements publics recevant du public	7 3	
	Sauveteurs secouristes du travail, formation initiale	Ensemble du personnel souhaitant connaître les gestes de 1 ^{er} secours dans une démarche de prévention	2	Formation attribuée à un prestataire par marché.
Tous les services	SST : maintien et actualisation des compétences	Agents déjà formés	1	Formation attribuée à un prestataire par marché.
	Manipulation des moyens de secours	En priorité le personnel exerçant dans les ERP propriété de la commune	2	
	Prévention des risques liés à l'activité physique	Personnel effectuant régulièrement de la Manutention	4x0,5 pour PE	